## Invitation à une activité de formation continue

Titre: Le patient masqué - Faire la lumière sur les

complications cardiorénales du diabète de type-2

No d'activité : 94131

Date: jeudi le 06 novembre 2025

Lieu: Centre Médi-Soleil - webinaire

## Coordonnées:

## **Objectifs**

- Comparer et distinguer les présentations cliniques et les pathologies liées aux maladies métaboliques, cardiovasculaires et rénales;
- Élaborer des plans de traitement personnalisés selon différents facteurs métaboliques ou cardiorénaux;
- Recommander des stratégies et des ressources pour améliorer la prise en charge de cas cliniques complexes

Président de séance : Dr André H. Dandavino

Horaire

2025-11-06 19:00 20:00 Atelier Le patient masqué - Faire la lumière sur les complications cardiorénales cardiologue

du diabète de type-2 (CEM-291)

Dr David Laflamme.

## ACTIVITÉ EN WEBINAIRE SEULEMENT

Pour vous inscrire cliquez sur le mot « Inscription » sous la description de cette activité, laquelle est parue dans le calendrier de formation du site web de l'AMORSL. Pour toute guestion relative à ce webinaire, veuillez communiquer à l'adresse suivante: emc-amorsl@amorsl.ca.

L'Association des médecins omnipraticiens de Richelieu-Saint-Laurent désire vous faire part que toutes les activités de formation sont offertes prioritairement aux omnipraticiens membres de l'AMORSL. Aussi, le pourcentage d'infirmières ne doit pas dépasser 15 % du total des participants, et ce, pour toutes les activités de formation de l'AMORSL.

L'Association des médecins omnipraticiens de Richelieu St-Laurent, sous l'agrément parapluie de la FMOQ, reconnaît 1.00 heure(s) d'activité de développement professionnel reconnue aux fins du Règlement sur la formation continue obligatoire des médecins du CMQ (catégorie A). Le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté (www.cqdpcm.ca).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de Boehringer Ingelheim et Eli Lilly



